

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01409 Numéro SIREN : 847 501 426 Nom ou dénomination : 5M Conseil
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/12/2020 sous le numéro de dépôt 105002



20201050022019

DATE DEPOT : 02/12/2020

N° DE DEPOT : 105002

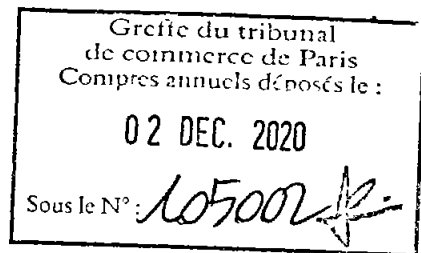
N° GESTION : 2019B01409

N° SIREN : 847501426

DENOMINATION : 5M Conseil

ADRESSE : 66 avenue des Champs-Élysées 75008 Paris

MILLESIME : 2019



SAS 5M CONSEIL

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES
AU CAPITAL DE 10 000 €
Siège social C/O ABC LIV
66 avenue des Champs Elysées
75008 PARIS

SIRET 847 501 426 000 13

AFFECTATION RESULTAT

**AFFECTATION DU RESULTAT AU 31/12/2019, VOTEE
Par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/06/2020**

Un bénéfice de 9 827 € en REPORT A NOUVEAU

A PARIS
Le 30/06/2020

Le Président

A handwritten signature, likely of the President, written in dark ink. It is a stylized, cursive signature.

5M CONSEIL

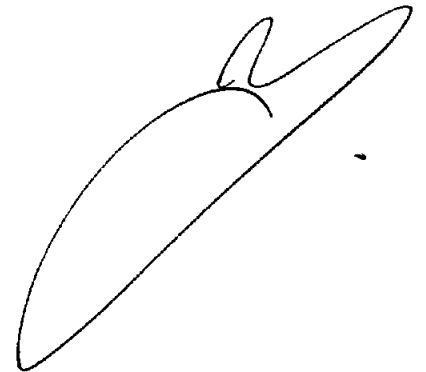
66 AVENUE DES CHAMPS ELYSEES

75008 PARIS

LIASSE FISCALE 31/12/2019 IS / RS

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

éché le 12/06/2020

*conforme à l'original**Le Président*

COMEX

Désignation de l'entreprise SM CONSEIL		N° SIRET 140 000 000 000 000 000	
Adresse de l'entreprise 66 AVENUE DES CHAMPS ELYSEES		75008 PARIS	
SIRET 140 000 000 000 000 000			
Durée de l'exercice en nombre de mois 12		Durée de l'exercice précédent 12	

ACTIF		Brut 1	Amortissements 2	Provisions 3	Net 5
Exercice en cours le 31/12/2019					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières (1)	040	042		
Total I (5)		044	046		
ACTIF CIRCULANT	Stocks	050	052		
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *				
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	084	086		
	Créances (2)	088	090		
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres (3)	072	1 508	074	1 508
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	27 902	086	27 902
	Charges constatées d'avance *	092	094		
Total II		096	29 410	098	29 410
Total général (I + II)		110	29 410	112	29 410

PASSIF		Exercice en 1	NET
Capital social ou individuel *		120	10 000
Écart de réévaluation		124	
Réserve légale		126	
Réserves réglementées *		130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131	
Report à nouveau		134	
Résultat de l'exercice		136	9 827
Provisions réglementées		140	
Total I		141	19 827
Provisions pour risques et charges		154	
Total II		154	
Dettes (4)		156	
Emprunts et dettes assimilées		164	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		166	150
Fournisseurs et comptes rattachés *		169	2 731
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)		172	9 433
Produits constatés d'avance		174	
Total III		176	9 583
Total général (I + II + III)		180	29 410

RÉSUMÉ		193	197	199	201
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an				
(2)	Dont créances à plus d'un an				
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs				
(4)	Dont dettes à plus d'un an				
(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *				
	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NEF 50

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFRP N° 2033-BSD 2020

Bénéficiaire désigné(e) par le 303 avant A fin de l'acte global des impôts		Désignation de l'entreprise		5M COMPTIL		N° de l'acte	
A - RÉSULTAT COMPTABLE						Fondateur du nom au titre de l'IR	
						1313200129	
PROFITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210		
	Produits en vente	Produits	Produits de l'export et l'importation intercommunautaires	211			
		Services *		212			16 700
	Produits en sus liés *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis en cours de production)		213		
	Produits en sus déduits *				214		
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation reçues				22		
	Autres produits				23		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				23		16 700
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				24		
	Variation de stocks (marchandises) *				25		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				26		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *				27		
	Autres charges externes *		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		28		3 351
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CIT et CVAE *)		29		
	Rémunérations du personnel *				30		1 391
Charges sociales (cf annexe 901)				31		407	
Dotations aux amortissements *				32			
Dotations aux provisions				33			
Autres charges		(dont provisions locales pour implantations entreprises à l'étranger *) (dont cotisations versées aux organismes assurés et prestations liées)		34			
Total des charges d'exploitation (II)				35		5 139	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				36		11 561	
Produits financiers (III)				37			
Produits exceptionnels (IV)				38			
Charges exceptionnelles (V)				39			
Impôt sur les bénéfices *				40		1 734	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				41		9 827	
B - RÉSULTAT FISCAL - Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							
Bénéfices	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				51		
	Amortissements cadastraux (art. 39-4 (2) et autres amortissements non déductibles)				52		
	Provisions non déductibles *				53		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2013-N°1540)				54		1 734
	Divers * dont intérêts exceptionnels des emprunts et des avances		(part des intérêts exceptionnels des emprunts et des avances déductibles)		55		
Déductions	Frais de gestion et de direction dans le cadre d'un crédit-bail financier et de la vente d'immobilier		(part des frais de gestion et de la vente d'immobilier déductibles)		56		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au forfait, des entreprises de transport maritime				57		
	Bénéfices fiscaux affectés à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au forfait des entreprises de transport maritime				58		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au forfait des entreprises de transport maritime				59		
	Prérevenus en sus (cf art. 164)		2018 (164) (cf art. 164)		60		
	Régime d'imposition en sus (cf art. 164)		2018 (164) (cf art. 164)		61		
	2018 (164) (cf art. 164)		2018 (164) (cf art. 164)		62		
	Régime d'imposition en sus (cf art. 164)		2018 (164) (cf art. 164)		63		
	2018 (164) (cf art. 164)		2018 (164) (cf art. 164)		64		
	Régime d'imposition en sus (cf art. 164)		2018 (164) (cf art. 164)		65		
Total des déductions (VI)				66			
Bénéfice fiscal avant imputation des déductions antérieures				67		11 561	
Défaut de l'exercice reporté en année *				68			
Défaut des exercices reportables *		(dont lorsque au le résultat)		69			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉDUCTIONS				70		11 561	

* Une explication commentant cette rubrique est en annexe de la notice n° 2013-N°1540

DGFIP N°2033-B-SD 2020

Extension

[illegible]

(1) Les prix indexés sont imposés au taux de 10 % en application des articles 238 bis A, 210 F et 210 C du C.G.T. fournis sur cet état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces réductions.

DGHP N° 2033-D-SD 2020

Document obligatoire Article 212 septies
A du Code général des impôts

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Designation de l'entreprise : **SM CONSEIL** Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentation - diminution de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Provisions réglementées exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	640	642	644	646
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		690	692	694	696

B MONTANTS AFFECTANT LA PÉRIODE EN AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C VENTILATION DES IMMOBILISATIONS AVEC PRINCIPES ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état de même modèle.)	
	Déductions	Reprises	
Immobil. incorporelles	700	705	1) Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terminés	710	715	2)
Constructions	720	725	3)
Imm. techniques matériel et outillage	730	735	4)
Imm. générales, agencement, aménagements	740	745	5)
Matériel de transport	750	755	6)
Autres immobilisations corporelles	760	765	7)
TOTAL		770	775

II DÉFICITS REPORTABLES		III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
Déficits restants à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	Résultat déductible relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits perdus	983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996
Déficits reportables	984		
Déficits de l'exercice	985		
Total des déficits restants à reporter	990		

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	901	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI	925	
dont cotisations facultatives sur nouveaux plans d'épargne retraite	926	
Cotisations patronales obligatoires de l'exploitant *	931	
dont montant des cotisations sociales obligatoires non CSG-CRDS	935	
N° du revenu de gestion agréé	994	
Montant de la TVA collectée	971	3 340
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	978	468
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	979	
Aides perçues avant d'avoir droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 210 bis du CGI pour l'entreprise, déduites	986	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement dérogatoire chez l'exploitant investisseur dans le cadre de l'article 217 du CGI	997	

(1) Cette case correspond au montant porté sur le ligne 970 du tableau 2033-D de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-MGT 30.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2033-E-SD 2020

Désignation de l'entreprise: 5M CONSEIL		Néant ☐	
Exercice ouvert le: 01/01/2019 et clos le: 31/12/2019		Données en nombre de mois: 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel *: 378			
Dont apprentis: 657			
Dont handicapés: 651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale: 881			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises: 108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assemblées: 118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante: 119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges: 105			
TOTAL 1		106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun): 115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation: 143			
Subventions d'exploitation reçues: 113			
Variation positive des stocks: 111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée: 116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation: 153			
TOTAL 2		144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats: 121			
Variation négative des stocks: 145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances: 125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois: 148			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée: 133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun): 148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée: 128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois: 135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante: 150			
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3): 137			
V - Cotation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF): 117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettie à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. le notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher le case: 020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois): 022		Effectifs au sens de la CVAE *: 023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détermination fixées à l'article 223 A du CGI): 026			
Période de référence: 024			
Date de cessation: 025			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2020

Procédure d'impression
(art. 34 de la loi n° 2015-912)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐

Exercice clos le

31122019

SIREN

847501426

Dénomination de l'entreprise

SM CONSEIL

Adresse (voie)

66 AVENUE DES CHAMPS FLYSEES

Code postal

75008

Ville

PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	001		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTION CORRESPONDANTES	002	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	003	4	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTION CORRESPONDANTES	004	1000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M	Nom patronymique	Prénoms(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays	
Titre (2) M	Nom patronymique	Prénoms(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance: Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotiser chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement ou moins 10 % du capital de la société)

Extension 2

SM CONSEIL

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2)	M	Nom patronymique	HAMDAOUI	Prénoms	Mohammed
Nom marital		% de détention	25,00	Nb de parts ou actions	250
Naissance:	Date	N° Département	99	Commune	MOHAMMEDIA
Adresse:	N°	Voie	BOULEVARD JEAN MOULIN	Pays	MAROC
	Code Postal	Commune	FLANCOURT	Pays	FRANCE
Titre (2)	M	Nom patronymique	HAMMOUZI	Prénoms	Tilane
Nom marital		% de détention	25,00	Nb de parts ou actions	250
Naissance:	Date	N° Département	99	Commune	OUDJA
Adresse:	N°	Voie		Pays	MAROC
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénoms	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance:	Date	N° Département		Commune	
Adresse:	N°	Voie		Pays	
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénoms	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance:	Date	N° Département		Commune	
Adresse:	N°	Voie		Pays	
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénoms	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance:	Date	N° Département		Commune	
Adresse:	N°	Voie		Pays	
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénoms	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance:	Date	N° Département		Commune	
Adresse:	N°	Voie		Pays	
	Code Postal	Commune		Pays	
Titre (2)		Nom patronymique		Prénoms	
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance:	Date	N° Département		Commune	
Adresse:	N°	Voie		Pays	
	Code Postal	Commune		Pays	

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DOFIP N° 2033-G-SD 2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Neant [x]

N° de dépôt

Exercice clos le

31/12/2019

SIREN

8 4 7 5 0 1 4 2 6

Dénomination de l'entreprise

SM CONSEIL

Adresse (voie)

66 AVENUE DES CHAMPS ELYSEES

Code postal

75008

Ville

PARIS

1. NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE:

905

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, enlever un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux soustraits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

SAS 5M CONSEIL

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES

AU CAPITAL de 10 000€

Siège social C/0 ABC LIV

66 avenue des Champs Elysées

75008 PARIS

Siret 847 501 426 000 13

**PROCES-VERBAL DE L ASSEMBLEE GENERALE
EXTRA-ORDINAIRE DU 30/06/2020**

L'an deux mille vingt

Le trente juin à 14 H 06 minutes

Au siège social 66, Avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS

Les Associés de la SAS 5M CONSEIL se sont réunis en Assemblée
Générale Extraordinaire sur convocation de la Gérance.

SONT PRESENTS :

- Monsieur SABIL Hicham	
Propriétaire de	250 parts
- Monsieur HAMDAROU Mohammed	
Propriétaire de	250 parts
- Monsieur BENGARAI Tarik	
Propriétaire de	250 parts
- Monsieur HAMMOUTI Iliass	
Propriétaire de	250 parts
T O T A L	1 000 parts

Tous les Associés étant présents ou représenté, l'Assemblée peut
valablement délibérée et en conséquence est déclarée régulièrement
constituée.

T.B

La réunion est présidée par Monsieur BENGARAI Tarik Président.

Le Président rappelle que les Associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes arrêtés au 31/12/2019
- quitus au président
- questions diverses

Aussi il rappelle que conformément à la Loi et aux statuts, les associés ont le droit à toute époque de l'année, de prendre connaissance des documents concernant les trois derniers exercices, et que d'autre part, à compter de la date de communication ci-dessus rappelée, tout associé a la faculté de poser, par écrit, des questions auxquelles la gérance est tenue de répondre au cours de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La discussion est ouverte, le président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des Associés après avoir entendu lecture du rapport de la Présidence, approuve les comptes arrêtés au 31/12/2019 et qui se solde par un bénéfice de + 9 827 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

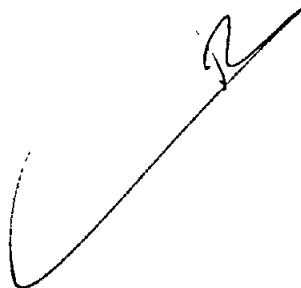
DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des Associés décide d'affecter le résultat de l'exercice 2019 : bénéfice de 9 827 € EN REPORT A NOUVEAU et donne quitus au Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 H 10 minutes.

De tout ce qui dessus, il a été dressé le présent procès - verbal qui a été signé par le Gérant ainsi que par tous les Associés présents ou par leurs mandataires, après lecture.

A large, stylized handwritten signature, possibly reading 'R', is written in black ink at the bottom right of the page.